



Programme de formation
aux politiques de la FAO
Programme de renforcement des capacités sur les politiques
et les stratégies relatives à l'agriculture et au développement rural



EASYPol
Ressources pour l'élaboration des politiques

Le rôle de la FAO dans l'assistance aux politiques

À propos du Programme de formation aux politiques de la FAO

Ce programme a pour but de doter les fonctionnaires de haut niveau des pays en développement de connaissances de pointe et de renforcer leurs capacités à fonder leurs décisions sur une réflexion et une analyse équilibrées des politiques et des stratégies, dans leur propre pays, mais aussi dans le contexte de développements internationaux stratégiques.

Autres liens de référence

Vous trouverez d'autres ressources apparentées dans le kit de ressources [Programme de formation aux politiques – Cadre des politiques](#)

Site de la formation aux politiques de la FAO (en anglais) : <http://www.fao.org/tc/policy-learning/en/>

Le rôle de la FAO dans l'assistance aux politiques

par

Hartwig de Haen, Consultant, ancien Sous-Directeur général, Département économique et social, FAO, Rome, Italie

pour le compte de

ORGANISATION DES NATIONS UNIES POUR L'ALIMENTATION ET L'AGRICULTURE



À propos d'EASYPol

Adresse de la page d'accueil d'EASYPol : www.fao.org/easypol

EASYPol est une banque de ressources multilingues portant sur l'élaboration des politiques dans les domaines de l'agriculture, du développement rural et de la sécurité alimentaire. Issues des travaux théoriques et pratiques d'experts de la FAO, ces ressources téléchargeables librement sont composées d'études sur les résultats des politiques, d'outils méthodologiques et de matériels de renforcement des capacités en matière d'élaboration des politiques. Le site est géré par le [Service d'appui à l'assistance aux politiques](#) de la FAO.

Les termes employés et la présentation du contenu de ce document d'information ne représentent en aucune manière l'opinion de l'Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture quant au statut juridique d'un pays, d'un territoire, d'une ville ou d'une région quelconque ou de ses autorités ou quant à la délimitation de ses frontières ou limites.

© [FAO Janvier 2008](#) : Tous droits réservés. La reproduction et la diffusion des documents accessibles sur le site Web de la FAO aux fins de formation ou autres fins non commerciales sont autorisées sans permission écrite préalable des détenteurs des droits d'auteur, à condition que la source en soit clairement mentionnée. La reproduction de leur contenu aux fins de revente ou autres fins commerciales est interdite sans l'autorisation écrite des détenteurs des droits d'auteur. Il convient d'adresser ces demandes d'autorisation à : copyright@fao.org.

Sommaire

1.	Résumé	1
2.	Introduction	1
3.	Déroulement de la conférence-débat	2
4.	Tendances internationales et défis à relever par le biais des politiques.....	2
5.	Section 1 : Positionnement de l'agriculture et du développement rural et choix de stratégies efficaces dans le contexte international et dans le cadre des politiques macroéconomiques nationales (rôle de la FAO)	3
	5.1. Rôle de la FAO au niveau international et national pour attirer l'attention sur l'agriculture et les zones rurales	4
	5.2. Mécanismes utilisés par la FAO pour apporter son assistance aux politiques .	5
6.	Section 2 : Identification du rôle que la FAO joue, ou devrait jouer, pour assister les politiques dans divers domaines clés en rapport avec le développement agricole et rural au niveau sectoriel et sous-sectoriel.....	8
	6.1. Promotion, élaboration et renforcement des cadres réglementaires, des codes de conduite et des accords concernant l'alimentation, l'agriculture, la pêche et la forêt	8
	6.2. Augmentation durable de la fourniture et de la disponibilité de nourriture et d'autres produits issus des secteurs de l'agriculture, de l'élevage, de la pêche et de la forêt	9
	6.3. Soutien de la protection, de l'amélioration et de l'usage durable des ressources naturelles utilisées dans l'alimentation et l'agriculture	9
	6.4. Amélioration de la préparation et de la réponse aux crises alimentaires	10
	6.5. Fourniture d'informations et échange de connaissances en matière d'alimentation et d'agriculture.....	10
7.	Remarques à l'intention des lecteurs.....	12
	7.1. Durée.....	12
	7.2. Liens EASYPol	12

1. RESUME

La conférence-débat portera sur le rôle de la FAO dans le traitement des problèmes stratégiques majeurs et des défis que posent les politiques agricoles et de développement rural. Elle déterminera en particulier la manière dont la FAO peut aider ses membres et la communauté internationale à concevoir et à appliquer des politiques de développement agricole et rural afin d'atteindre les objectifs des politiques nationales et de contribuer à la concrétisation des Objectifs du millénaire pour le développement (OMD).¹

2. INTRODUCTION

La conférence-débat s'inscrira dans le cadre du programme de renforcement des capacités en matière de politiques et de stratégies relatives à l'agriculture et au développement rural. Elle sera précédée par des présentations des tendances et du contexte des politiques internationales qui influent sur les secteurs de l'alimentation, de l'agriculture, de la pêche et de la foresterie et qui constituent le cadre émergent au sein duquel devront opérer dans l'avenir les gouvernements et les autres parties prenantes aux niveaux sous-national, national, régional et international.

Objectifs

Les discussions seront centrées sur deux aspects du rôle de la FAO à savoir :

- le positionnement de l'agriculture et du développement rural et le choix de stratégies efficaces dans le contexte international et dans le cadre des politiques macroéconomiques nationales ;
- le soutien des politiques agricoles et de développement rural sectorielles et sous-sectorielles.

Connaissances préalables requises

Dans le souci de guider et de faciliter la discussion, la présente note livre des informations et des éléments de contexte à la réflexion des participants.

¹ L'évaluation de l'assistance aux politiques de la FAO par les pays membres menée en 2001 a « révélé l'importance croissante que revêtent les politiques pour les pays en développement ». Elle souligne que « la place des politiques dans l'ordre du jour du développement ne cesse d'augmenter... le rythme de la mondialisation signifie que si les pays veulent profiter de ses avantages au lieu de souffrir de ses inconvénients, ils doivent restructurer leur économies afin d'optimiser les opportunités commerciales et mettre en place des mesures nationales alignées sur leurs engagements internationaux ». Elle poursuit en conseillant que : « la FAO accorde une plus grande priorité globale à son travail en ce domaine ». L'évaluation indique également le rôle clé joué par les représentants de la FAO et le personnel des bureaux décentralisés dans le programme d'assistance aux politiques de l'organisation.

Pour accéder aux ressources adéquates, le lecteur pourra suivre les liens vers d'autres modules EASYPol ou documents de référence mentionnés dans le texte² et se reporter à la liste des liens EASYPol utiles figurant à la fin du présent module.

3. DEROULEMENT DE LA CONFERENCE-DEBAT

La session commencera par une brève présentation de l'objet de la conférence-débat effectuée par le modérateur, qui résumera les points à traiter (voir ci-dessous).

Les participants ne feront pas de déclaration préalable, mais répondront aux questions figurant à la fin des deux sections de la présente Note. Ces questions concernent pour l'essentiel les contributions de la FAO à ce jour et la manière dont il conviendrait que l'Organisation relève les défis liés aux politiques dans l'avenir. La première section traite du positionnement de l'agriculture et du développement rural dans le contexte macroéconomique et du choix des stratégies de sécurité alimentaire. La seconde se centre sur le rôle que joue, ou devrait jouer, la FAO pour apporter son assistance aux politiques dans différents domaines clés au niveau sectoriel et sous-sectoriel.

4. TENDANCES INTERNATIONALES ET DEFIS A RELEVIER PAR LE BIAIS DES POLITIQUES

Dans de nombreux pays en développement, l'agriculture et les régions rurales constituent la source de subsistance de la majorité des populations pauvres et affamées. Pourtant, elles sont confrontées à des changements majeurs du contexte mondial, conséquence de nombreux facteurs, dont la structure des échanges commerciaux et de la commercialisation, les flux de capitaux, les liens de communication, l'évolution des styles de vie, l'état des ressources naturelles et la fréquence croissante des catastrophes d'origine naturelle et humaine.

Outre ces tendances mondiales, des défis récurrents et nouveaux nécessitant de réagir par des politiques apparaissent aussi au sein des pays. Ils vont de l'urbanisation à des changements structurels lourds de conséquences touchant l'intégralité des systèmes de production et de revente/distribution : nouvelle demande pour les matières premières agricoles comme sources de biocarburants, raréfaction des ressources naturelles, en particulier l'eau, et inégalité persistante de l'accès au travail, aux richesses et à la nourriture.

Ces tendances complexes viennent se greffer sur les difficultés que rencontrent même les gouvernements engagés à lutter contre la faim et la pauvreté, en particulier dans les zones rurales. De nombreux pays pauvres ont du mal à tirer des bénéfices adéquats du processus permanent de libéralisation et de mondialisation des échanges commerciaux.

² Les liens hypertexte d'EASYPol figurent en bleu, comme suit:

- a) chemins d'accès aux formations en **gras souligné**;
- b) autres modules EASYPol ou matériels EASYPol complémentaires en ***italiques soulignés gras***;
- c) liens vers le glossaire en **gras** et
- d) liens vers l'extérieur en ***italiques***.

Les contraintes d'approvisionnement nationales et l'échec des politiques ont empêché les pays pauvres de profiter des nouvelles opportunités du marché. Cependant, le retrait partiel des opérations de marché imposé aux États par les ajustements structurels a rarement été suivi de l'expansion du secteur privé du fait de rigidités institutionnelles et du manque d'investissement public dans l'approvisionnement rural. Par exemple, très souvent les zones rurales ne bénéficient pas de niveaux suffisants d'investissements publics dans les infrastructures, la recherche, les transferts de technologie, la vulgarisation et l'accès élargi et durable aux ressources naturelles. Sans approvisionnement adéquat de ces biens publics, les chances sont minces ou nulles de mobiliser l'économie rurale sur une base concurrentielle et durable. En outre, les investissements dans l'offre ont besoin de s'accompagner de la mise en place de filets de sécurité sociaux, pour que les groupes de population les plus marginalisés puissent espérer participer au processus de développement. L'absence de ce type d'investissement confronte un grand nombre des pays les plus pauvres à la stagnation de la croissance, à l'augmentation du déficit des échanges agricoles et au maintien de l'insécurité alimentaire.

Toutes ces tendances sont pertinentes pour le travail de la FAO en matière de politiques, encore qu'à différents degrés. La FAO est l'organisme international leader en matière d'agriculture, de foresterie, de pêche et de développement rural. Elle a pour mission de lutter contre la pauvreté et la faim en promouvant un développement agricole durable, l'amélioration de la nutrition et la concrétisation de la sécurité alimentaire, définie comme l'accès de tous, en permanence, à la nourriture requise pour mener une vie active et en bonne santé. Les principaux instruments de la FAO en matière d'assistance aux politiques sont le suivi (y compris le suivi de l'avancement des objectifs du SMA et du premier OMD), l'analyse, la conduite de campagnes et l'assistance au niveau des pays.

Sur le plan international, la FAO est dotée d'un mandat et d'un rôle important dans l'évaluation de l'état de l'alimentation et de l'agriculture, la facilitation du dialogue et la définition d'objectifs internationaux ou régionaux. Elle est également chargée d'attirer l'attention sur les facteurs ayant permis ou empêché d'atteindre ces objectifs. Elle joue aussi un rôle dans les politiques nationales, où la neutralité de son assistance lui permet de se comporter en intermédiaire désintéressé entre différents donateurs et partenaires des Nations Unies.

5. SECTION 1 : POSITIONNEMENT DE L'AGRICULTURE ET DU DEVELOPPEMENT RURAL ET CHOIX DE STRATEGIES EFFICACES DANS LE CONTEXTE INTERNATIONAL ET DANS LE CADRE DES POLITIQUES MACROECONOMIQUES NATIONALES (ROLE DE LA FAO)

La première partie de la conférence-débat portera sur l'importance de l'agriculture et des zones rurales par rapport à d'autres secteurs et aux zones urbaines dans la définition des priorités nationales et internationales, ainsi que dans les stratégies d'allocation des ressources et de sécurité alimentaire. Deux points principaux sont à considérer. L'un est la définition des objectifs et des niveaux de ressources à allouer à l'agriculture et aux zones rurales compte tenu de l'importance de ce secteur pour atteindre les buts

sociétaux, en particulier, la réduction de l'insécurité alimentaire et de la pauvreté rurale et le fonctionnement efficace du secteur agricole et de l'économie rurale. L'autre est la conception et la mise en œuvre d'une stratégie adéquate pour atteindre ces objectifs.

Il est essentiel de positionner convenablement le secteur de l'agriculture dans le contexte global des politiques macroéconomiques et de choisir la stratégie de sécurité alimentaire la plus efficace pour atteindre les **Objectifs du millénaire pour le développement (OMD)** et ceci pour deux raisons : (i) plus des deux tiers des populations pauvres vivent dans les zones rurales des pays en développement et dépendent directement ou indirectement de l'agriculture, de la pêche et de la forêt pour leur subsistance. Il est donc évident que des politiques qui améliorent les conditions de vie des populations rurales sont décisives pour lutter contre la faim et la pauvreté et atteindre l'OMD 1. Le Sommet mondial de septembre 2005 (voir le paragraphe 46 du document final) l'a reconnu également : (ii) une nutrition adéquate, sans carences en micronutriments et avec un accès à de l'eau potable non contaminée, est essentielle pour la santé des personnes, leur capacité d'apprentissage et leur productivité physique. Il est donc évident là aussi que la sécurité alimentaire constitue une condition préalable nécessaire à l'atteinte de plusieurs autres OMD, en particulier la réduction de la mortalité infantile (OMD 4), la scolarisation et les résultats scolaires des enfants (OMD 2), la santé maternelle (OMD 5), ainsi que pour prévenir ou combattre diverses maladies (OMD 6). Par ailleurs, l'atteinte des autres OMD, dont, en particulier, un environnement durable (OMD 7) est également essentielle pour la sécurité alimentaire et l'OMD 1.

5.1. Rôle de la FAO au niveau international et national pour attirer l'attention sur l'agriculture et les zones rurales

- Bien que l'on aie réussi à faire reculer la faim dans le monde, les progrès ont été beaucoup trop lents et le nombre d'affamés a même augmenté dans de nombreux pays en développement. La plupart des experts conviennent que cette situation ne se justifie pas. Ils sont de plus en plus nombreux à reconnaître que l'investissement dans l'agriculture et les zones rurales, assorti d'une réforme adaptée des politiques, peut diminuer la pauvreté beaucoup plus efficacement que des investissements comparables dans d'autres secteurs. Pourtant, dans grand nombre de pays très pauvres, où la sous-alimentation prévaut, les ressources allouées à l'agriculture, à la pêche, à la forêt et à d'autres secteurs ruraux sont sans commune mesure avec la contribution potentielle de ces secteurs à la lutte contre la faim et la pauvreté. Par ailleurs, au cours de la dernière décennie, les subventions bilatérales et multilatérales et le financement à des conditions de faveur de l'agriculture de ces pays ont décliné en termes réels, de même que le financement national dans de nombreux cas. Des mesures correctives s'imposent donc.
- La FAO dispose du mandat, des compétences et de la reconnaissance requis pour attirer l'attention sur ce besoin et mobiliser la volonté politique de prendre ces mesures. Elle possède également le savoir-faire et la crédibilité nécessaires pour proposer des bonnes pratiques en matière de politiques et des stratégies efficaces.
- Au **niveau international**, la FAO est très bien placée pour appeler à l'action, mobiliser la volonté politique et faciliter le consensus entre les gouvernements et les parties prenantes.

- Aux **niveaux nationaux**, la FAO possède plusieurs avantages comparatifs pour assister les gouvernements qui en ont la volonté et d'autres parties prenantes dans leur efforts pour doter l'agriculture d'un positionnement adéquat et pour mettre en place de meilleures stratégies de sécurité alimentaire : présence dans les pays, personnel compétent, neutralité, collaboration avec d'autres organisations de l'ONU, des organismes de financement et des donateurs. C'est au niveau national que les véritables décisions doivent être prises et qu'il faut mener des actions concrètes.

5.2. Mécanismes utilisés par la FAO pour apporter son assistance aux politiques

- **Partage et diffusion des informations** : avec ses partenaires, la FAO possède une vision mondiale de l'état de la sécurité alimentaire et des bonnes pratiques. La publication de données statistiques, de l'état de l'alimentation et de l'agriculture, d'indicateurs et de bonnes pratiques en matière de politiques constitue un mécanisme très efficace de diffusion de ces informations.
- **Forums internationaux pour susciter le dialogue et parvenir à des accords** : la FAO possède également la capacité et l'expérience de la mise en place d'une plateforme internationale où les gouvernements et toutes les autres parties prenantes, dont les organisations de la société civile, peuvent échanger leurs expériences, atteindre un consensus sur les bonnes pratiques et appeler à l'action. Les plateformes de dialogue comprennent les propres organes de la FAO, par exemple, les comités intergouvernementaux permanents sur l'agriculture, les pêches, les forêts, les produits et la sécurité alimentaire dans le monde.
- **Assistance aux politiques et conseil** : au niveau des pays, la FAO peut servir de source neutre de conseil et d'assistance en matière de politiques, y compris par le renforcement des capacités. Elle peut également fournir, faciliter et coordonner la coopération entre les organisations de l'ONU et les organisations bilatérales.

Question 1.1 : Quelle a été la contribution de la FAO au positionnement stratégique de l'agriculture et des zones rurales dans la lutte contre la pauvreté et la faim ?

Les observations suivantes constituent des éléments de réflexion indicatifs et non exhaustifs visant à faciliter la discussion de cette question :

Aspects marquants au **niveau international** :

- **Accumulation d'informations et de connaissances** : par la collecte des données statistiques (FAOSTAT) et son travail analytique, la FAO a attiré l'attention sur le niveau et la distribution de la faim et de la pauvreté rurale dans le monde, ainsi que sur le rôle important, mais largement négligé, de l'agriculture et des zones rurales dans la lutte contre les diverses formes d'insécurité alimentaire.

- Organisation de deux **Sommets mondiaux sur l'alimentation** (1996 et 2002) avec un plan d'action largement reconnu
- Contribution d'informations et appel à l'action à d'**autres sommets de l'ONU de haut niveau** (par exemple : Sommet de la Terre de Johannesburg 2002, Conférence internationale sur le financement du développement de Monterrey 2002, Sommet mondial de New York 2005)
- Proposition d'un **Programme de lutte contre la faim** à mettre en œuvre aux niveaux nationaux, définissant cinq domaines prioritaires d'investissements publics et de réforme des politiques dans le cadre d'une **action sur deux fronts** de lutte contre la faim et la pauvreté combinant des politiques et des investissements pour l'amélioration de la productivité durable des petits exploitants agricoles et des zones rurales, d'une part, et la fourniture d'un accès immédiat des plus nécessiteux à la nourriture et à des filets de sécurité sociaux de base, d'autre part
- **Facilitation** d'engagements de haut niveau au plan national et régional, visant à augmenter la part des budgets publics allouée à l'agriculture et aux zones rurales (exemple : Sommet de l'Union africaine de Papouasie en 2003)
- **Assistance aux politiques aux niveaux nationaux :**
 - Assistance à la conception et à la mise en œuvre de **stratégies nationales de sécurité alimentaire**, comprenant la mobilisation des ressources financières et le soutien des donateurs
 - **Intégration de la sécurité alimentaire dans les DSRP et les PNUAD**
 - Autres exemples ?

Question 1.2 Sur quels thèmes la FAO devrait-elle centrer ses activités futures en ce domaine (positionnement adéquat de l'agriculture et du développement rural) ?

Les observations suivantes constituent des éléments de réflexion visant à faciliter la discussion de cette question :

- **Rôle de la FAO au niveau international**

À mesure que se rapproche l'année cible des engagements du Sommet mondial de l'alimentation et des Objectifs du millénaire pour le développement (OMD) (2015), la FAO aura davantage encore à jouer le rôle d'**organisation détentrice d'un savoir** et à présenter des analyses des réussites et des échecs de l'atteinte de ces objectifs et du suivi des documents de consensus des divers Sommets récents, qui demeurent valables et largement reconnus. Nous pensons avant tout au suivi de l'avancement de la **lutte contre la faim, la malnutrition** et la pauvreté rurale prévue au plan d'action du SMA et par l'OMD 1. Le suivi des actions visant à renforcer le **rôle de l'agriculture et des zones rurales** dans la lutte contre la faim et la pauvreté est également important, en particulier en termes de part des budgets nationaux, des investissements et du financement du développement.

L'assistance aux politiques de la FAO est également requise concernant les recommandations d'**amélioration des stratégies de sécurité alimentaire**. En puisant dans son expérience pratique et en partant du concept de base d'action sur deux fronts, les analyses et les recommandations de stratégie de la FAO seront particulièrement nécessaires pour créer des outils de politiques améliorés mieux aptes à traiter les **risques et les dimensions sociales de l'agriculture et du développement rural**. Les personnes pauvres et affamées sont confrontées à diverses formes de risque, en particulier ceux causés par l'homme ou les catastrophes naturelles. Les situations de crise sont devenues plus fréquentes, mais aussi plus intenses et plus coûteuses. Elles frappent souvent les pauvres de manière disproportionnée. La FAO peut élaborer des recommandations de politiques sur la manière de renforcer l'adaptabilité et la capacité des pauvres à faire face à ces risques. Ses recommandations de politiques sur la manière la mieux à même d'atteindre les personnes vulnérables et de résoudre de manière durable les inégalités, en particulier entre les sexes, sont également utiles.

▪ **Rôle de la FAO au niveau national**

La FAO sera confrontée à un besoin et une demande permanents d'assistance aux politiques au niveau des pays. Concernant ceux où la lutte contre la faim et l'atteinte des OMD peinent à progresser, trois axes de travail apparaissent particulièrement importants dans l'avenir :

- assistance aux évaluations et à la conception de **stratégies de sécurité alimentaire** soutenant les processus DSRP et OMD ;
- intégration des politiques d'investissement et de filet de sécurité au sein d'**actions sur deux fronts cohérentes** assurant un traitement adéquat et efficace des risques et ciblant les groupes de population pauvres et vulnérables. Les pays auront besoin de conseil et d'assistance pour effectuer les investissements et élaborer les politiques engendrant une amélioration de la productivité d'une part et pour mettre en place des filets de sécurité sociaux solidaires, dont l'assistance à la nutrition et à l'alimentation, d'autre part. Exemples : mesures visant à atteindre les groupes vulnérables et des populations cibles spécifiques (enfants et mères, par exemple) ;
- **changement des priorités et réallocation des budgets** en faveur des personnes pauvres et victimes de l'insécurité alimentaire. Le changement des priorités en faveur de l'agriculture et du développement rural implique des choix douloureux et la réallocation des ressources, souvent accompagnée de luttes de pouvoir difficiles. Les participants à la conférence souhaitent peut-être discuter des possibilités et des limites de la FAO en tant qu'organisation intergouvernementale à faciliter ces processus par l'intermédiaire de projets et de programmes. Comment l'Organisation peut-elle mieux aider à atteindre les personnes pauvres et victimes de l'insécurité alimentaire, par exemple, en décrivant des options de politiques, des implications, des coûts et des bénéfices, tout en conservant son rôle d'intermédiaire désintéressé dans cette lutte de pouvoir et d'arbitre entre les gagnants et les perdants ?

6. SECTION 2 : IDENTIFICATION DU RÔLE QUE LA FAO JOUE, OU DEVRAIT JOUER, POUR ASSISTER LES POLITIQUES DANS DIVERS DOMAINES CLES EN RAPPORT AVEC LE DÉVELOPPEMENT AGRICOLE ET RURAL AU NIVEAU SECTORIEL ET SOUS-SECTORIEL

Cette partie de la conférence-débat a pour but d'identifier les principaux domaines d'intervention de la FAO au niveau sectoriel et sous-sectoriel.

Ces domaines sont illustrés dans le Cadre stratégique et brièvement résumés dans les sections 6.1 à 6.5 ci-dessous. Le travail de la FAO en matière de politiques porte sur les informations liées aux politiques, ainsi que sur les différentes formes et degrés d'assistance au niveau national, régional et international. Il ne sera pas possible de couvrir ce travail, même superficiellement, pendant la brève durée de la conférence. La discussion devra donc se centrer principalement sur ce que la FAO fait ou pourrait faire au niveau international pour assurer l'approvisionnement adéquat des biens publics.

La discussion sera structurée autour de trois grandes questions. La première concerne les domaines des politiques que le travail futur de la FAO devrait renforcer particulièrement. La seconde porte sur les cadres réglementaires et les accords existants relevant de la compétence de la FAO et demande lequel d'entre eux il conviendrait éventuellement d'adapter en réponse aux nouveaux défis internationaux et régionaux. La troisième s'intéresse à la nécessité d'élaborer des directives pour améliorer les politiques afin de mieux traiter les risques et les dimensions sociales des politiques de développement agricole et rural et d'améliorer plus efficacement la situation des personnes vulnérables.

Les paragraphes suivants fournissent aux intervenants des informations de contexte et des éléments de réflexion pour répondre à chacune des trois questions.

Suggestions à prendre en compte par les intervenants au débat

6.1. Promotion, élaboration et renforcement des cadres réglementaires, des codes de conduite et des accords concernant l'alimentation, l'agriculture, la pêche et la forêt

Il s'agit d'une tâche et d'un domaine de politique classiques pour une organisation des Nations Unies telle que la FAO, puisqu'ils traitent des problèmes nécessitant des solutions transfrontalières sous la forme de normes et d'accords volontaires ou contraignants. Le rôle de la FAO s'étend de l'étude et de l'évaluation au soutien des négociations intergouvernementales au suivi en passant par des fonctions de secrétariat pour les organismes de supervision parents après l'entrée en vigueur d'un accord. En général, ces accords, codes ou traités visent à assurer une fourniture adéquate de biens publics internationaux.

Le travail de la FAO dans la préparation, la négociation et l'application des accords, codes et directives est déclenché par les besoins qu'expriment ses membres. Le processus passe par des consultations larges et approfondies entre des représentants des gouvernements, mais aussi de nombreuses autres parties prenantes, dont le secteur privé et la communauté scientifique.

Exemples de contrats relevant de la compétence de la FAO : Codex Alimentarius, Convention internationale pour la protection des végétaux, PIC, Code de conduite pour une pêche responsable, Directives internationales sur le droit à une nourriture adéquate, Code pour les plantations forestières et Directives de lutte raisonnée contre les incendies forestiers.

La FAO aide également souvent ses membres à traduire les accords internationaux en politiques nationales, y compris par l'introduction de législation et le renforcement des capacités. Les exemples de ce type de travail de politique normatif au niveau national vont au-delà des accords ci-dessus élaborés sous les auspices de la FAO et comprennent l'analyse des politiques d'échanges commerciaux et l'assistance dans le contexte des négociations et des accords de l'OMC.

6.2. Augmentation durable de la fourniture et de la disponibilité de nourriture et d'autres produits issus des secteurs de l'agriculture, de l'élevage, de la pêche et de la forêt

Dans ce domaine, le travail de la FAO relatif aux politiques se concentre principalement sur la création d'un environnement institutionnel propice au développement technologique, à l'accès aux technologies et à la facilitation de la transformation des matières premières agricoles en produits de grande consommation dans l'ensemble de la chaîne de commercialisation. Ce type d'assistance aux politiques peut comprendre la mise en place d'institutions visant à renforcer la participation au processus des politiques des groupes de population marginalisés et à assurer l'égalité des droits, l'information et la communication. L'accès des petits exploitants à des technologies améliorées et adéquates est crucial, non seulement pour renforcer l'offre de produits agricoles, mais aussi pour lutter contre la pauvreté.

6.3. Soutien de la protection, de l'amélioration et de l'usage durable des ressources naturelles utilisées dans l'alimentation et l'agriculture

Le bien-être des générations présentes et futures est menacé, en particulier dans les pays en développement, par la dégradation des sols, la raréfaction, la pollution et la salinisation de l'eau, la destruction des forêts, la surexploitation des ressources marines mondiales, le changement climatique et la perte de ressources génétiques et de diversité biologique. Les écosystèmes fragiles, en particulier, sont en première ligne. La FAO possède un rôle clé en matière de politiques visant à aider la communauté internationale à gérer les ressources naturelles et à résoudre les problèmes de protection par l'élaboration et l'application d'accords internationaux pertinents sur l'environnement et par la promotion du développement agricole et rural durable.

6.4. Amélioration de la préparation et de la réponse aux crises alimentaires

Les crises alimentaires et agricoles résultent de catastrophes naturelles (sécheresses, inondations, incendies, nuisibles et maladies) et humaines telles que la guerre et les conflits internes. Le travail de la FAO en matière de politiques en ce domaine insiste sur l'autonomie et limite le besoin de recourir à des stratégies de secours et des solutions réactives dommageables. Il comprend le renforcement de la préparation aux catastrophes, la souplesse et l'atténuation, l'alerte rapide, l'évaluation des besoins, le renforcement des capacités locales et des mécanismes permettant de faire face à la situation, ainsi que la réhabilitation des capacités productives et institutionnelles, y compris lors de crises complexes. La FAO apporte son soutien sous la forme de coopération, de rôle de porte-drapeau et d'assistance technique afin d'optimiser l'impact des acteurs humanitaires et du développement dans les zones rurales.

6.5. Fourniture d'informations et échange de connaissances en matière d'alimentation et d'agriculture

Le travail de la FAO dans le domaine des connaissances et de l'information est centré, d'une part, sur la diffusion de connaissances explicites dans le cadre de son rôle de fournisseur de biens publics mondiaux, qui découle de son rôle normatif et de soutien de l'élaboration des politiques et de la prise de décision dans les pays membres. Il couvre également l'élaboration de normes et de directives en matière de gestion des informations afin de faciliter l'échange de données numériques provenant de différentes sources. La FAO s'est lancée dans un programme visant à renforcer son rôle d'organisation détentrice d'un savoir, qui comprend le développement d'une culture de partage plus actif des connaissances, en interne, mais aussi parmi et entre les parties prenantes agricoles à tous les niveaux, afin de soutenir les politiques et la pratique.

Question 2.1 : La FAO doit-elle poursuivre son travail en matière de politiques dans tous les domaines susmentionnés ou se montrer plus sélective à l'avenir ? Quels critères doivent guider la définition des priorités ? Y a-t-il matière à exploiter des synergies ?

Éléments de réflexion :

Exemples de critères susceptibles de guider la définition des priorités et les processus de décision apparentés :

- besoins exprimés par les membres
- bénéfiques pour les personnes vulnérables
- nature du bien public généré
- rôle unique de la FAO et/ou synergies avec d'autres partenaires
- possibilité d'exploiter des complémentarités entre domaines de politiques, par exemple :
 - combinaison de la lutte contre la pauvreté rurale et la protection de l'environnement par la promotion de services environnementaux fournis par les pauvres des zones rurales ;

- faire fonctionner les marchés pour les pauvres afin d'améliorer du même coup l'efficacité des marchés et la lutte contre la pauvreté par la combinaison des échanges commerciaux et des politiques sociales ;
- actions sur deux fronts pour améliorer immédiatement la nutrition, lutter contre la pauvreté à long terme et assurer la croissance économique.

Question 2.2 : Que devrait faire la FAO pour assurer une fourniture adéquate de biens publics mondiaux dans l'avenir ? Identifiez les cadres réglementaires, les accords et les codes ayant besoin d'une adaptation. Quels nouveaux défis auront besoin d'une réglementation ?

Éléments de réflexion :

- Codex Alimentarius : ce cadre réglementaire volontaire est soutenu par un secrétariat conjoint FAO/OMS. Il vise à assurer une qualité et une sécurité alimentaires adéquates : répond-il aux besoins des membres ? Faut-il l'adapter aux nouveaux défis, par exemple en s'attaquant, d'une manière ou d'une autre, au nombre croissant de normes touchant les secteurs d'activité privés ?
- Convention internationale sur la protection des végétaux : répond-elle aux besoins des membres ou faut-il l'adapter ?
- Conventions internationales sur l'environnement et les ressources naturelles : la participation de la FAO assure-t-elle des actions adéquates concernant l'agriculture et les zones rurales à l'appui des divers accords ? (par exemple, Conventions sur la biodiversité, le climat et la désertification).
- Ressources génétiques pour l'alimentation et l'agriculture : les ressources génétiques végétales sont couvertes par un traité, mais pas les ressources génétiques animales. Faut-il agir ?
- Eau : faut-il agir pour mieux répondre à la raréfaction croissante de l'eau ?
- Changement climatique : que devrait faire la FAO pour soutenir les politiques qui renforcent la capacité des populations rurales à faire face au changement climatique et à en atténuer les conséquences ?
- Lutte contre les nuisibles et les maladies transfrontalières : les mesures existantes suffisent-elles ?
- Faut-il agir pour améliorer la disponibilité des nouvelles technologies et leur accès par les petits exploitants (par exemple, biotechnologies) ?
- Biocarburants : la FAO devrait-elle intervenir devant la concurrence croissante entre usages alimentaires et non alimentaires des ressources agricoles à la lumière de l'expansion de la demande de biocarburants ?
- Transformation des économies alimentaires : l'assistance aux politiques de la FAO doit-elle répondre à cette transformation dans le contexte de l'urbanisation, du changement de régime alimentaire et des styles de vie et de la concentration permanente des marchés ?

Question 2.3 : Que devrait faire la FAO pour mieux traiter les risques et les dimensions sociales du développement agricole et rural dans les stratégies de sécurité alimentaire ?

Éléments de réflexion - Exemples:

- Améliorer le ciblage des groupes vulnérables ?
- Améliorer la situation de la femme ?
- Assurer un accès plus équitable aux capitaux et aux ressources productives ?
- Élaborer des indicateurs sociaux plus nombreux et plus pertinents pour améliorer le suivi et l'évaluation de la vulnérabilité et de l'inégalité ?
- Intégrer la réduction des risques et la souplesse face aux catastrophes dans les politiques de sécurité alimentaire (par exemple, par le biais de l'information sur les risques, de l'adaptation des schémas d'usage des terres dans les zones à haut risque, de la mise à niveau de l'infrastructure physique, de l'irrigation dans les zones ayant tendance à la sécheresse, de la diversification des systèmes agraires, de l'assurance et d'autres mécanismes de transfert de risque) ?

7. REMARQUES A L'INTENTION DES LECTEURS

7.1. Durée

La durée de ce module est d'environ 2,5 heures.

7.2. Liens EASYPol

Vous trouverez d'autres ressources apparentées dans le kit de ressources [Programme de formation aux politiques – Cadre des politiques](#)